



MESURE

« DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES EN ZONES RURALES »



Mesure « mobilité » issue du plan France Ruralités

Ambitions

- Doter chaque territoire rural d'une **stratégie mobilité** et d'une offre de mobilité durable d'ici 3 ans (2024-2026) → **volet 1** de la mesure
- Soutenir les territoires ruraux dans la mise en place d'un **bouquet de service de mobilités** adaptés à leurs besoins → **volet 2** de la mesure

Public cible

- AOM en zones rurales (en priorité les Com Com mais aussi les CA et les régions)
- Sont également éligibles les collectivités au titre de leurs compétences voirie ou solidarité (communes, départements) et les associations

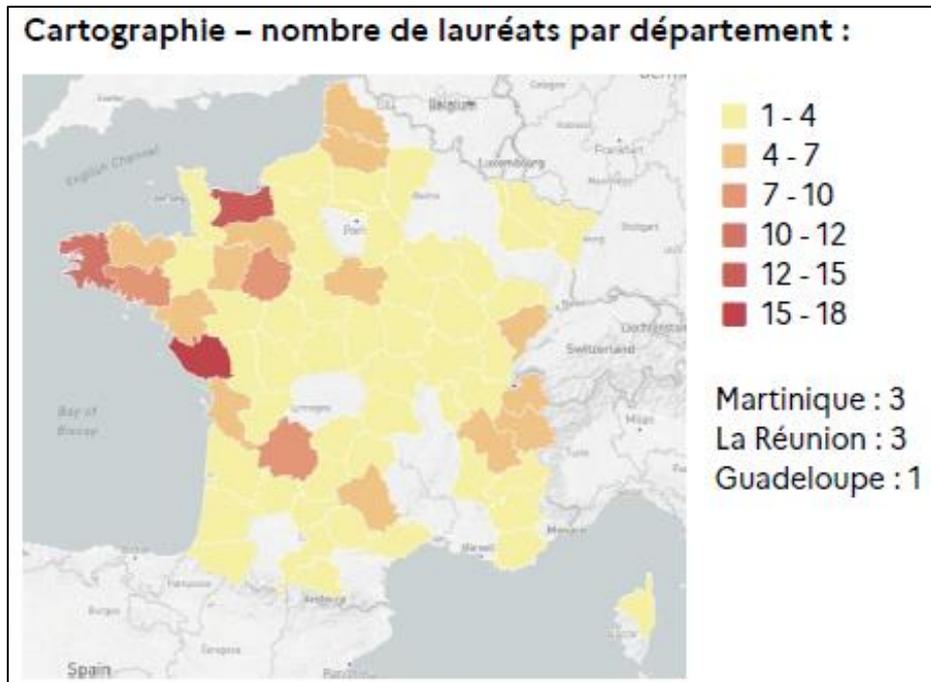
Interlocuteurs

- Préfectures de département et DDT
- Cellules régionales France Mobilités



Bilan 2024

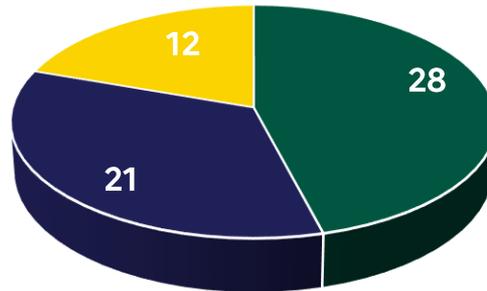
- **360** candidatures pour **50,2M€** d'aide demandée
- **224** projets lauréats pour **18,7M€** d'aide attribuée soit 40% de l'enveloppe non consommée
- Forte dynamique de dépôt de projets à partir du **second semestre**
- **Répartition territoriale inégale**, certains territoires ruraux ne bénéficient peu/pas de la mesure, dont certaines collectivités en région AURA



Volet 1 – Planification : Nature des projets lauréats

**61 projets
financés au total**

Types de projet



- Elaboration d'un plan de mobilité simplifié
- Elaboration d'une stratégie mobilité
- AMO / études pré-opérationnelles

Volet 2 – Services de mobilité : Nature des projets lauréats



51

Aménagements cyclables et mobilité douce



28

Location de VAE / VE / véhicule intermédiaire



22

Services de mobilité solidaire



19

Transport à la demande



12

Navette / Ligne de TC



9

Mobilité partagée



4

Système numérique d'aide aux déplacements



3

Conseil à la mobilité

163 services financés au total



Nouveautés 2025

- Ouverture aux **collectivités d'outre-mer** (en plus des DROM)
- Impossibilité de candidater sur plusieurs actions des volets 1 ou 2
- Liste des services éligibles mise à jour (cf. cahier d'accompagnement – volet 2)
- **Répartition des projets dans les différentes mesures mobilité** (notamment Aménagements cyclables et vélo), en fonction des critères d'éligibilité

Journée nationale mobilités rurales 2 juin 2025

- Organisée par France Mobilités le 2 juin 2025 à Dijon dans le cadre de l'**ANCTour**
- Cible : élus et techniciens des collectivités rurales
- Objectifs : valoriser et capitaliser sur les projets lauréats des AMI France Mobilités (Tenmod, Avenir Montagne) et du Fonds vert afin de favoriser le **partage d'expérience** et **motiver les futurs porteurs** de projet à franchir le pas.
- Au menu : des tables ronds et retours d'expérience inspirants, ainsi qu'un espace favorisant les échanges entre pairs

